

## SEANCE DU 02 MAI 2016

Le deux mai deux mil seize à vingt heures trente le Conseil Municipal de ROMAZY, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances publiques, sous la Présidence de Monsieur Loïc BATTAIS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

### **Présents :**

AUBREE Anthony, BATTAIS Gérard, BATTAIS Loïc, COIRRE Eric, DELOURME Hyacinthe, GASTEBOIS Jean-Claude, PARENT Arnaud, ROUANET Jeanine, VAUTIER Mickaël.

**Absents :** FERTIN Mickaël

**Secrétaire de séance :** VAUTIER Mickaël

Date de convocation : 26 avril 2016      Date d'affichage : 26 avril 2016

\*\*\*\*\*

Le compte rendu est adopté à l'unanimité sans observation.

### **N°24/2016 – Déclaration d'intention d'aliéner Monsieur BELLENCONTRE Christophe**

Vente de la parcelle C371 de Monsieur BELLENCONTRE Christophe, Jean-Jacques, Michel à Mlle PIOVESAN Laetitia par le Cabinet Notarial BOSSENEC-LE ROUX et RIMASSON. Parcelles situées en Zone Urbaine.

Le conseil municipal vote à l'unanimité d'abandonner son droit de préemption urbain et donne pouvoir à M. le Maire pour signer cette demande.

### **N°25/2016 – Déclaration d'intention d'aliéner Monsieur QUINTIN Yvon**

Vente de la parcelle A 486 de Monsieur QUINTIN Yvon à M. COIRRE Philippe, Moana, Claude par le Cabinet Notarial BOSSENEC-LE ROUX et RIMASSON. Parcelles situées en Zone Urbaine.

Le conseil municipal vote à l'unanimité d'abandonner son droit de préemption urbain et donne pouvoir à M. le Maire pour signer cette demande.

### **N°26/2016 – Déclaration d'intention d'aliéner Mesdames et Messieurs LENDORMY**

Vente des parcelles A209, 210, 211, 413 et 414 de Mesdames et Messieurs LENDORMY à M. TINCHON Mickaël, Yves, Pierre et Mlle BRIOIS Gwendoline, Lucette, Mauricette par le Cabinet Notarial BOSSENEC-LE ROUX et RIMASSON. Parcelles situées en Zone Urbaine.

Le conseil municipal vote à l'unanimité d'abandonner son droit de préemption urbain et donne pouvoir à M. le Maire pour signer cette demande.

### **N°27/2016 – Fauchage et débroussaillage**

Le conseil vote à l'unanimité de reconduire l'entreprise Verron pour le fauchage et débroussaillage des talus. Comme les autres années, deux passages seront organisés, le premier fin mai – début juin et le second fin septembre – début octobre.

M. Le Maire informe les Conseillers municipaux qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, si la compétence voirie est prise en charge par le futur EPCI, le fauchage et le débroussaillage seront réalisés par ce dernier.

### **N°28/2016 – Entretien des routes**

M. Le Maire propose aux Conseillers municipaux deux pratiques afin de réaliser l'entretien des routes, la première consiste à boucher les « nids de poule » par de l'enrobé à froid et la deuxième consiste à faire du « point-à-temps » afin de réparer la chaussée.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'enrobé à froid pour cette année. Un emploi contractuel de trois jours pourra être créé afin de venir en aide à l'employé communal pour mener à bien cette mission.

D'autre part, M. Le Maire propose de réaliser des « saignées » le long des fossés, courant septembre, dans le but prévisionnel de désengorger la route à certains endroits en cas de forte pluie. Un marquage devra être réalisé afin de repérer les passages à risques. Des devis devront être réalisés afin de choisir le prestataire de cette mission.

### **N°29/2016 – Point sur l'aménagement du bourg**

M. Le Maire présente aux Conseillers Municipaux le compte-rendu de la dernière réunion de présentation du Projet du 28 avril 2016 avec le cabinet ABEIL-PODER, avec une tranche ferme et six tranches conditionnelles :

- Tranche Ferme : rue de Rennes et Façade Mairie pour un montant de 206 048.98€ H.T.
- Tranche Conditionnelle 1 : Parvis Mairie + Eglise : 68 869.57€ H.T.
- Tranche Conditionnelle 2 : Parking Nord Mairie 11 013.24€ H.T.
- Tranche Conditionnelle 3 : Rue de Rennes Sud : 15 699.29€ H.T.
- Tranche Conditionnelle 4 : Rue du Mont Saint Michel (Nord) : 8 395.87€ H.T.
- Tranche Conditionnelle 5 : Rue de l'école : 51 053.97€ H.T.
- Tranche Conditionnelle 6 : Accessibilité Salle des Fêtes 17 254.46€ H.T.

Après discussion, le Conseil Municipal souhaite lancer l'appel d'offre pour la tranche ferme en priorité et les tranches conditionnelles avec la dégressivité suivante : 1-2-6-4-3-5.

Ce choix n'est pas entériné de façon définitive, les priorités seront déterminées après le résultat de l'appel d'offre et en fonction des arrêtés de subventions définitives.

M. Le Maire présente alors le calendrier du cabinet ABEIL-PODER :

- Fin mai, lancement de l'appel à candidature pour les entreprises de travaux
- Fin juin, retour des offres
- Mi-juillet, choix des entreprises
- Début septembre, démarrage des travaux.

M. Le Maire propose aux conseillers municipaux de réaliser une réunion publique pour en informer l'ensemble des citoyens. La réunion est programmée le lundi 6 juin 2016 à 20h00 à la salle des fêtes.

## **N°30/2016 – Point sur la réforme territoriale et les communes nouvelles**

Monsieur Le Maire présente aux conseillers municipaux le bilan de la dernière réunion concernant la fusion d'ANTRAIN COMMUNAUTE, de COGLAIS COMMUNAUTE et de l'adhésion de ROMAZY dans le futur EPCI. Lors de cette réunion, il a été dit qu'il n'y avait pas de possibilité d'accord local pour l'attribution du nombre de sièges au futur EPCI et que la règle de droit commun sera appliquée. Il y aura donc 36 Conseillers communautaires au lieu de 61. La Commune de ROMAZY aura un siège.

Le montant de l'indemnité du Président et des Vice-présidents ne devrait pas atteindre le plafond autorisé et rester proche des indemnités actuelles. En effet, les dépenses de fonctionnement devront être maîtrisées pour réaliser l'ensemble des investissements projetés.

Monsieur Le Maire lit le compte-rendu d'une réunion sur les communes nouvelles à laquelle ont participé les représentants des Communes de ANTRAIN, LA FONTENELLE, SAINT-OUEN LA ROUERIE ET TREMBLAY.

Monsieur Le Maire, mandaté par le Conseil Municipal lors de la dernière réunion a rencontré les collègues des Communes de CHAUVIGNE, RIMOU ET TREMBLAY pour dire que le Conseil Municipal de ROMAZY souhaite être associé aux futures réunions sur les Communes Nouvelles.

## **N°31/2016 – Divers**

M. COIRRE fait part aux Conseillers Municipaux d'un problème rencontré à la cantine. En effet, le sol de la cantine présente de nombreuses caractéristiques d'humidité. Il semblerait que le problème serait situé entre l'isolant et le bois du plancher. Par endroit, ce dernier commence à s'affaisser et cela peut devenir problématique voire dangereux pour la cantinière.

La séance est levée à 23 heures.

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 13 juin 2016 à 20h30.**

<b>AUBREE Anthony</b>	<b>BATTAIS Gérard</b>	<b>BATTAIS Loïc</b>	<b>COIRRE Eric</b>
<b>DELOURME Hyacinthe</b>	<b>FERTIN Mickaël</b>	<b>GASTEBOIS J. Claude</b>	<b>PARENT Arnaud</b>
<b>ROUANET Jeanine</b>	<b>VAUTIER Mickaël</b>		